
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

///) DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 275 /PR/ ./MAID. ///-) NNEE 1962

SOMMAIRE :
Nominations

///E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Consti-
tution de la République du Dahomey,

VU la Loi N°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la lis-
te des Emplois Supérieurs de la République du Daho-
mey dont la nomination des titulaires est faite par
le Président de la République, le Conseil des Minis-
tres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

ARTICLE 1°- M. CONGACOU Taïrou, précédemment Sous-Pré-
fet à NIKKI, est nommé Sous-Préfet de TANGUIETA, en
remplacement de M. CAPOCHICHI Benoit qui reçoit une au-
tre affectation.

ARTICLE 2°- M. CAPOCHICHI Benoit, précédemment Sous-
Préfet par intérim à TANGUIETA, est nommé Sous-Préfet
par intérim à NIKKI, en remplacement de M. CONGACOU
Taïrou.

ARTICLE 3°- Le présent décret, qui aura effet à comp-
ter de la date de prise de service des intéressés, se-
ra enregistré, publié et communiqué partout où besoin
sera.

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
Pr. le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense absent,
Le Ministre du Commerce, de l'Economie
et du Tourisme chargé de l'Intérim,

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Darboux

H. MAGA

H. MAGA